

Suite des DÉCÈS.

| NOMS. | PRÉNOMS. | AGE. | | | DATES DES DÉCÈS. | DÉCÈS SUIVANT LEUR NATURE. | | | | | | | | | | | |
|------------------------|----------|------------|-------|--------|---------------------|---|--|---------------------------------------|-------------------------|-----------|----------|-------------------------|------------------------------------|--|--|--|--|
| | | Ans. | Mois. | Jours. | | Appartenant à la population du département. | De Français ou étrangers du département. | Décès d'individus non Français. | Morts de la variole. | Suicides. | Mentres. | Morts accidentelles. | Morts épidémiques et autres. | | | | |
| FILLES | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| FEMMES MARIÉES. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| VEUVES. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Lagaube | Marie Anne | 57 | | 12 J. 1864 | | | | | | | | | | | | |

Certifié conforme les Tables ci-dessus, aux registres de l'Etat civil de l'an 1864, par le Maire
de la Commune de Vallegue
le 10 Janvier an 1865.
(Sceau de la Mairie.)

Le Maire,
Mussot

Premier feuillet



Le présent registre, contenant huit feuillets de papier timbré, et destiné à recevoir les Actes de l'Etat civil pendant l'année mil huit cent soixante-quatre, a été coté par premier et dernier, et paraphé en tous ses feuillets, par nous Président du Tribunal de première instance séant à Villefranche, arrondissement de Villefranche, département de la Haute-Garonne.

Fait double à Villefranche, le 21 Décembre mil huit cent soixante-trois.

Mairie de Vallegue canton de Lm. P. M. D.
arrondissement de Villefranche Haute Garonne
Va Sie jusqu'en mille huit cent soixante quatre
à quatre heures du soir acte de mariage de
Jacout Jacques âgé de vingt sept ans n. à Bouteville
tam, le Sie. M. au mille huit cent trente six,
ainsi qu'il résulte de l'acte en forme qu'il nous a remis,
substantiel et solidaire, dont le copie en date du
trente un Décembre a été mise sous nos yeux demeurant
il y a bien moi à l'acte d'un notaire commun de celle
que et au présent à belaise commune d'assignat
age Mussot
Sua profession résidant il y a bien moi au dit village,
et au présent moi avec son fils au dit belaise marié et
procedant avec le consentement de la dite mère et de
balac marié âgé de trente quatre ans dit un
à abbi (tam) le trois mai au mille huit cent vingt neuf,
ainsi qu'il résulte de l'acte en forme qu'elle nous a remis,
demeurant à belaise commune d'assignat Haute Garonne
No 1
Mariage fille de Jean balac Jean baptiste et de Troye Marie
Jacout Jacques François Louis deus balac demeurant à abbi (tam)
marié la dite majeure et légitime profession de son
balac marié de cinquante procédant avec le consentement de la dite
garçonst fille mère non présente au vertu de la procuration qu'elle a
non pour un notaire à abbi auvergne au présent acte de mariage
marié sont extraits de registre de publication de
mariage faite devant le principal porte de notre Mairie
son commune la première publication le vingt neuf
novembre dernier à l'heure de six heures du soir et la
deuxième le six du mois de Décembre dernier à la même
heure ainsi que du registre de publication de la commune
d'assignat la même jour et heure et dans la commune
de belaise M. au dit pour la dite femme attendu que la femme
est âgée de plus de vingt cinq ans nous avons signé